

A close-up portrait of Reed Hastings, CEO of Netflix, with a goatee and blue eyes, wearing a dark suit, white shirt, and blue tie. The background is plain white.

SACD

LE MAGAZINE

HIVER • 2019

NETFLIX

Reed Hastings

DES PROJETS AMBITIEUX EN FRANCE

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES



ÉDITO p.03
par Sophie Deschamps, présidente de la SACD

TRIBUNE de Pascal Rogard p.04

DOSSIER

Netflix

Roma ou l'histoire d'un film de cinéma p.06
Interview de Reed Hastings p.08

INTERVIEW p.10
Klaire fait grr
"L'écriture sonore, ça offre une liberté incroyable,
mais c'est aussi un peu vertigineux"

ÉDUCATION ARTISTIQUE p.12
Vincent Dedienne
parrain d'Un Artiste à l'École 2019

ACTION CULTURELLE p.16
Fonds SACD OCS Signature, Acte II

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE p.17
Élections SACD, Mode d'emploi

AUDIOVISUEL p.18
Talents Force 8 au Groupe Ouest

AGENDA p.20
Hiver 2019

ACTION CULTURELLE p.22
Les fonds SACD

Retrouvez
toutes les
informations sur

www.sacd.fr

Rejoignez-nous sur
Facebook

www.facebook.com/sacd.fr

Suivez-nous sur
Twitter

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

Instagram

[@sacdparis](https://www.instagram.com/sacdparis)

Demandez le programme !

LN PHOTOGRAPHERS



PAR **SOPHIE DESCHAMPS**,
PRÉSIDENTE DE LA SACD

Aller de l'avant, encore et toujours. Défendre une rémunération juste et proportionnelle, sécuriser les droits des auteurs, militer pour la création contemporaine, la diffusion, l'exploitation des œuvres, le partage des valeurs et la transparence n'est pas seulement un programme mais des actions, des négociations, un dialogue parfois musclé avec nos interlocuteurs. L'urgence est toujours de notre côté, car le temps n'est pas le même pour celles et ceux qui gouvernent les instances et nous, les autrices et les auteurs. Pour certains, il est urgent d'attendre, pour nous il est urgent d'agir.

L'exemple le plus frappant est celui de France Télévisions, service audiovisuel public, qui traîne à renégocier le contrat que nous avons dénoncé pour préserver les droits des auteurs. La promesse faite que les budgets de la création ne seront pas baissés doit s'accompagner d'un engagement sur les droits de diffusion et sur l'avenir des auteurs d'animation et de cinéma à l'heure de la disparition de France 4. Le tout numérique, la concurrence avec Netflix, plateforme qui, elle, rémunère correctement les auteurs, ne sont pas des arguments dignes du service public gratuit, car l'obligation de s'abonner à un opérateur rend le numérique payant. Les annonces faites en faveur de la création doivent être suivies d'effets et non de désinvolture.

Et cette même désinvolture se retrouve en spectacle vivant, dans le théâtre public où les œuvres et leurs auteurs souffrent d'un manque de diffusion. Diffuser doit devenir une contrepartie à l'aide publique et non pas une vague possibilité. Et les auteurs doivent être rémunérés de la commande à l'exploitation dans la durée de leurs œuvres.

Les métiers de la création irriguent les écrans et les territoires. La création fédère, rassemble, est source de distraction, de pensée, de poésie, de militantisme, d'éducation, d'ouverture. Les auteurs et les autrices ne doivent pas être considérés comme un à-côté que l'on regarde de haut mais comme le point central, la source de tout, l'indispensable.

C'est la raison pour laquelle nous avons commencé et allons continuer la réforme de l'action culturelle. C'est dorénavant tous ensemble et non répertoire par répertoire, en toute transparence, que nous votons les stratégies à mener, les aides à développer, les budgets à allouer. Une amélioration des aides en faveur des auteurs est en route. Les 25 % de la copie privée dévolus aux actions culturelles seront repensés.

Agir ensemble permet une meilleure connaissance des différents répertoires et une véritable discussion de tout le Conseil d'administration selon les différents stades d'une carrière, la nécessité de valoriser la parité, la diversité, en étant attentif à la variété des répertoires, des territoires et des talents. Vos idées sont les bienvenues, le partage est une valeur essentielle.

Si nous pouvons agir et réagir, réfléchir et réformer c'est aussi grâce à la qualité et au grand professionnalisme des équipes de la SACD. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Je vous souhaite à toutes et tous le meilleur pour cette année 2019.

Amicalement,

Sophie Deschamps

Une politique culturelle, à quoi ça sert ?



AGENCE ENGUERAND

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL

La question a évidemment tout de la provocation de début d'année.

Encore plus dans un magazine qui est celui des autrices et des auteurs, pour lesquels la dynamique de la culture et de la création tient à juste titre à une action publique forte qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans le monde ! Cette question pourrait aussi être celle que poserait le Candide de Voltaire brutalement transporté dans notre époque tourmentée.

Et pourtant, il n'a jamais été plus urgent de se la poser. Non pas pour souligner son inutilité – elle est plus que jamais précieuse pour que la création reste aussi vivante et diverse – mais pour renforcer sa légitimité auprès de la population.

Le mouvement social qui agite notre pays depuis novembre a des résonances à première vue éloignées de la culture : hausse des taxes sur l'essence ; peur du déclassement social ; dénonciation d'une démocratie représentative trop éloignée des aspirations réelles du peuple...

Mais il y a aussi dans cette mobilisation des questionnements qui concernent directement la culture et la création : comment s'assurer de la pleine légitimité des impôts et également des dépenses publiques ? Les services publics sont-ils assez présents dans la vie quotidienne des citoyens pour répondre à leurs besoins et leur apporter des services à haute valeur ajoutée ?

Au-delà des illustrations singulières qui pourraient être trouvées pour répondre à ces réflexions, force est de reconnaître que ces dernières années, la légitimité même des politiques culturelles s'est trouvée parfois sérieusement mise en cause, quelques fois contestée ou simplement mise en question.

Combien d'élus, notamment locaux, nous ont expliqué avoir du mal à faire adhérer leur population à la politique culturelle du territoire, soit qu'elle en conteste le bien-fondé ou le coût, soit qu'elle ne la juge pas utile au

regard d'autres dépenses à engager, particulièrement sociales.

La situation actuelle tient sans doute beaucoup à l'incapacité des politiques, comme des professionnels de la culture, à renouveler ces dernières années un discours légitimant l'action publique en faveur de la création et de la culture.

Dans une société qui a profondément évolué, ce sont encore aujourd'hui trois discours dominants qui se complètent ou parfois se concurrencent pour accompagner les politiques culturelles.

Le plus récent est sans doute le discours économique, directement lié à la contribution des activités culturelles à l'emploi ou au PIB d'un territoire ou d'un pays. C'est celui qui nous apprend, via notamment une étude conjointe des ministères de l'Économie et de la Culture en 2014, que la culture contribue sept fois plus au PIB français que l'industrie automobile. Les retombées économiques de la culture sont une donnée importante qui peut convaincre les élus territoriaux qui attendent de la culture des retombées immédiates en termes d'emplois.

Ce discours porte aussi en lui deux risques majeurs : d'abord, la banalisation du secteur culturel et créatif qui en serait réduit à se comparer à celui de la chimie, de l'automobile ou des télécoms. Il finira par ancrer dans la tête des décideurs politiques qu'il s'agit d'une activité économique comme les autres. La culture devra alors être traitée avec les mêmes règles, notamment de concurrence et d'aide d'État, et se débarrasser des règles permises par l'exception culturelle.

L'autre risque est celui de la rentabilisation de la création. Voir la culture sous le seul angle économique, c'est condamner la création artistique à être forcément rentable pour pouvoir exister, sans d'ailleurs que quiconque ne connaisse la recette miracle pour mesurer par avance le succès économique d'une œuvre. C'est

« Voir la culture sous
le seul angle économique,
c'est condamner
la création artistique
à être forcément rentable
pour pouvoir exister »

aussi prendre le risque à terme de tuer la diversité, qui fait la richesse de la création, et de remettre en cause des initiatives et des projets qui font sens et apportent une pensée et une réflexion à notre société.

Justifier les politiques culturelles passe également très souvent par le développement d'un discours sur l'apport éducatif de la création. La culture peut et doit être un élément structurant pour les citoyens et en particulier pour les plus jeunes d'entre eux. Soyons clairs, l'éducation artistique et culturelle est aujourd'hui une priorité qui doit être renforcée. La SACD y contribue d'ailleurs en apportant son soutien dans le cadre de son action culturelle et a aussi été à l'origine de l'opération Un Artiste à l'École qui fêtera cette année sa 8^e édition.

En revanche, la politique culturelle ne saurait se réduire à n'être là que pour participer à la formation de la jeunesse. Elle ne serait alors plus qu'un sous-ensemble d'une politique éducative, alors même que sa vocation est bien plus large.

Enfin, le dernier discours soutenant le bien fondé des politiques culturelles est d'ordre culturel : c'est un discours qui place en son cœur la valeur spécifique des œuvres, la place singulière de l'artiste et l'apport de la culture à la société. C'est, par excellence, le discours de l'exception culturelle.

Ces trois discours sont différents, conservent leur pertinence et même leur nécessité mais connaissent le même échec et affichent des limites. Ils ne fédèrent plus suffisamment, ne légitiment plus en soi l'intervention publique et nourrissent même parfois un contre-discours sur l'élitisme de la création et les nantis de la culture.

Qu'est-ce qui a changé depuis trente ans dans la perception et la réalité de la culture pour que ces discours impriment moins ? Sans doute, les auteurs et les artistes sont moins qu'avant les porte-paroles d'une génération et la culture est perçue de plus en plus comme un microcosme à part, vivant d'argent public.

Il ne faudrait pas non plus sous-estimer l'impact du numérique qui a provoqué des bouleversements importants : dans la possibilité d'accéder aux œuvres, dans le pouvoir du consommateur-spectateur de choisir, dans l'augmentation de l'offre culturelle, dans les processus de création, dans la concentration des pouvoirs de distribution...

Il ne faut pas non plus oublier les discours anti droit d'auteur qui se sont développés à partir des législations visant à protéger les droits des créateurs à une juste rémunération, ni la prolifération des attaques menées par les grands groupes de l'Internet dont la vision de leur développement ressemble à celle de la Conquête de l'Ouest par les chercheurs d'or.

Dans ce contexte, on peut bien sûr penser à Pasolini et à sa célèbre citation : « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres. »

Mais, alors que nous célébrons tout juste cette nouvelle année, que je vous souhaite innovante et créative, nous avons aussi le droit et même le devoir d'être davantage optimistes, enthousiastes et de voir dans ce monde qui change une opportunité positive.

La création en France est vivante, dynamique, reconnue. À nous désormais de prendre notre bâton de pèlerin et de reconstruire des discours modernes, pertinents et adaptés pour plaider en faveur de l'urgence de la politique culturelle. Car, oui, à l'heure de Netflix et d'Amazon, nous avons encore plus besoin d'une politique publique forte. Une politique qui refuse les règles corporatistes sans rien céder sur la promotion de la création contemporaine et le soutien aux créateurs. Une politique qui s'inscrit au cœur des territoires, en lien avec la population sans négliger sa dimension globale. Une politique qui intègre le positif des évolutions numériques sans accepter les positions dominantes. Et enfin, une politique qui nécessite pour ceux qui ont la charge de la conduire, courage, lucidité et durée. ■

Roma ou l'histoire d'un film de cinéma

Alfonso Cuarón signe avec *Roma* un film d'auteur, ode au cinéma, en dehors des circuits traditionnels.

Le 21 janvier dernier, la SACD a organisé au Cinéma des cinéastes, avec l'aimable participation de Netflix qui l'a autorisée, une projection de *Roma*, du cinéaste mexicain Alfonso Cuarón, Lion d'Or à la Mostra de Venise et plusieurs fois primé aux Golden Globes (dont celui du meilleur film étranger et celui du meilleur scénario). La salle, composée de professionnels du cinéma, s'est remplie en un temps record, avec toujours le même commentaire : c'est un film de cinéma, il faut le voir sur grand écran. Une chance que n'aura pas le quidam français puisqu'en vertu de l'accord sur la chronologie des médias, il ne sortira pas en salles en France.

Dans *Le Monde* du 20 décembre, Michel Guerrin, rédacteur en chef, estime que la distribution exclusive de cette œuvre à la télévision ou sur ordinateur est une aberration. Et pour qui s'attache à l'œuvre, à son esthétique visuelle et sonore, c'est effectivement une aberration car à l'évidence, c'est un film fait pour le cinéma, une pure création d'auteur, de cinéaste, encensé par la critique internationale. Le tollé n'a pas été le même pour le dernier film des frères Coen et sera peut-être différent pour le prochain Scorsese ou le prochain Redford, tous soumis au même régime de diète de salles en France.

Avec *Roma*, Alfonso Cuarón signe le film le plus personnel de sa carrière. Il en est le scénariste, le metteur en scène mais aussi le directeur de la photo et a tenu à organiser lui-même la distribution artistique sans « star ». Tous les choix – de la pellicule aux longs plans-séquences en passant par les travellings latéraux – sont les siens.

Avec *Roma*, Netflix tient son film de cinéma, celui qui lui vaut dix nominations aux Oscars, et fait tout pour acquérir enfin cette reconnaissance cinématographique complétant celle déjà acquise sur les séries. La plateforme a même dérogé à sa sacrosainte règle de diffusion immédiate sur Netflix et a organisé des avant-premières dans les salles trois semaines avant la mise à disposition du film pour ses abonnés. Et le film est sorti dans 600 salles dans le monde avec une exigence de qualité

de son et d'image. Ça fait grincer des dents.

Certains reprochent à la plateforme son cynisme, son impérialisme, d'acheter des noms du cinéma pour améliorer son image, le fait d'être prête à marcher sur tout et tout le monde pour satisfaire ses ambitions. D'autres, à l'inverse, la défendent pour ses investissements dans le cinéma d'auteur là où les grands studios se contentent d'une prise de risque nulle avec des blockbusters et autres franchises. Peu importent leurs raisons, ils sont les acteurs principaux d'un monde en plein bouleversement. Oui, aujourd'hui, un film d'auteur peut être soutenu par une plateforme numérique.

Enfin, peut-être pas totalement. Bertrand Tavernier était aux côtés de Pascal Rogard lors de la projection privée de *Roma* organisée par la SACD. En présentant le film, il a

Netflix en quelques dates

-
- 1997** : Création par Reed Hastings et Marc Randolph, pour proposer des films à la location en ligne
- 2000** : Introduction du système de recommandation personnalisée
- 2005** : 4,2 millions d'abonnés
- Septembre 2014** : Arrivée en France et signature d'un accord avec la SACD. 7 Creative Arts Emmy Awards pour *House of Cards* et *Orange is the New Black*. Plus de 50 millions d'utilisateurs dans le monde.
- 2015** : Netflix continue son expansion dans le monde. Sortie de *Beasts of No Nation*, 1^{er} film original Netflix
- 2018** : 2 130 auteurs rémunérés par la SACD en vertu de l'accord avec Netflix (France et Belgique)
- 2019** : 130 M d'utilisateurs dans 190 pays
10 nominations aux Oscars pour *Roma*
-



publiquement rapporté les propos tenus par Alfonso Cuarón dans le cadre de leur conversation au dernier Festival Lumière : « Au départ, je n'ai pas choisi Netflix. C'est un film que j'ai produit avec mon frère, que nous avons entièrement tourné, et quand il a été achevé – pour une somme relativement faible compte tenu des prix américains – je l'ai montré aux studios et aucun n'a voulu le prendre. » Et Bertrand Tavernier d'expliquer les raisons de ce rejet d'après sa conversation avec Alfonso Cuarón : « C'est un film en noir et blanc, c'est un film en espagnol, c'est un film autobiographique dont l'héroïne est une femme de ménage et la femme de ménage n'est pas très cotée dans l'audimat des financiers, surtout lorsqu'elle est étrangère et ne parle pas un mot d'anglais... »

« Tous les studios ont refusé et la seule offre était celle de Netflix », a résumé Bertrand Tavernier avant d'ajouter : « Alfonso Cuarón fait partie de ces metteurs en scène qui se battent pour faire bouger les choses. Il a obtenu que le film sorte en salles aux États-Unis et dans d'autres pays pour que le

public puisse le voir comme il l'a tourné : le travail sur le son, sur l'image, sur le cadre ; la longueur des plans, l'incroyable richesse des plans et de l'image, la façon dont Cuarón est arrivé à reconstituer le contexte social et politique et à le mêler de façon simultanée à des sentiments très intimes. Nous sommes devant un film qui répond à la définition de Brecht du mot « épique » : quelque chose d'immense qui côtoie l'intime. Le film commence l'air de rien et vous empoigne petit à petit. Les dernières séquences sont parmi les plus extraordinaires que j'ai vues, j'étais d'une folle jalousie devant certaines scènes de la fin ».

Cité dans *Le Point*⁽¹⁾, Cuarón en a pris son parti : « Beaucoup de distributeurs étaient intéressés, j'ai eu des propositions. Je préférerais que *Roma* soit vu le plus possible en salles, mais les gens de Netflix étaient les seuls à proposer une force de frappe et un plan marketing aussi agressif. Les seuls qui semblaient comprendre le potentiel du film à provoquer une connexion universelle. L'interprète de Cleo, Yalitza Aparicio, m'a dit

elle-même qu'elle était heureuse que Netflix diffuse *Roma* parce que, dans sa région montagneuse de l'État d'Oaxaca [sud du Mexique, NDLR], le premier cinéma est à des heures de route. Toute sa famille et ses amis pourront voir le film. »

Toute la famille verra le film et si l'on en croit l'expérience de Sam Adams⁽²⁾ qui l'a vu trois fois (sur écran géant à Toronto, dans une projection presse et en qualité streaming dans son salon) chacun verra le même film de façon différente : « Lorsque je l'ai regardé à domicile, sur un DVD fourni par Netflix dont la qualité approchait celle du streaming, j'ai capté des petits bouts de dialogues que j'avais ratés lors de mes précédents visionnages : j'étais à tel point absorbé par la fascinante texture des images que j'avais oublié d'écouter certaines répliques hors-champ ».

Film de cinéma ou non, les critiques sont unanimes, *Roma* est un chef d'œuvre d'auteur qui se regardera plusieurs fois. ■

Catherine Vincent

(1) Avec Cuarón, tous les chemins mènent à *Roma* sur Netflix, par Philippe Guedj, *Le Point*, 14 décembre 2018.

(2) Sur grand ou petit écran, la façon de visionner "*Roma*" a-t-elle vraiment une importance ?, par Sam Adams, rédacteur en chef de Slate.com et éditeur du blog Brow Beat consacré à la culture, Slate.fr, 2 janvier 2019.

Reed Hastings

“Nous sommes heureux d’avoir des créations ambitieuses dans les tuyaux”

Rencontre avec le co-fondateur et directeur de Netflix. L’occasion de faire le point sur tous les projets de la plateforme en France et sa façon d’envisager les relations avec les auteurs.

Quels sont les projets de Netflix en France, en cinéma, fiction ou animation ? Ces œuvres seront-elles développées et tournées en français ?

Nous venons de lancer la série *Plan cœur*, une comédie romantique tournée à Paris et réalisée par Noémie Saglio. *Osmosis*, notre prochaine production française, est une série d’anticipation ; elle sera lancée au printemps 2019. Nous sommes heureux d’avoir des créations ambitieuses dans les tuyaux. Comme *The Eddy* qui entrera en production en 2019. Cette série réalisée par l’oscarisé réalisateur Damien Chazelle [NDLR *La La Land*] raconte l’histoire d’un club de musique dans un Paris multiculturel, de son propriétaire, du groupe de musique qui y joue, et toute la vie trépidante de la ville autour. Nous sortirons également *Arsène Lupin* avec Omar Sy. Cette adaptation contemporaine du roman de Maurice Leblanc sera visible par nos abonnés en France et partout dans le monde en 2020.

Plusieurs productions ont également déjà été annoncées : *Mortel*, une série de fiction fantastique sur des ados dont les destins se trouvent liés par une force surnaturelle, créée par Frédéric Garcia et produite par Mandarin Télévision. Une comédie de famille et de potes intitulée provisoirement *Family Business* [NDLR un jeune homme veut sauver la boucherie familiale en la transformant en coffee shop] créée et développée par Igor Gotesman et produite par Les Films du Kiosque et Five Dogs. Une série d’horreur psychologique, *Marianne*, au sujet d’une jeune romancière qui découvre que les personnages terrifiants de son roman pourraient exister dans la vraie vie. Une série écrite et réalisée par Samuel Bodin et Quoc Dang Tran et produite par Empreinte digitale et Federation Entertainment. Autre projet, *Huge in France* s’inspire de la carrière de Gad Elmaleh et suit



son installation aux États-Unis. L’occasion pour l’humoriste de créer, produire et interpréter sa première série. Sans oublier une série créée et écrite par Benjamin Dupas et Isaure Pisani-Ferry, adaptée du livre *Vampires* de Thierry Jonquet.

Nous travaillons également à la production de films et de documentaires comme *Banlieusards* réalisé par Leila Sy et Kery James, écrit par Kery James et produit par Les Films Velvet et Scrab Films. Ou *La Grande classe* – un film écrit et réalisé par Rémy Four et Julien War, produit par 2425 Films – qui suit deux amis d’enfance, de retour dans leur ville natale pour une réunion dans

leur ancien lycée avec un plan secret : se venger de ceux qui les ont martyrisés à l'époque et se confronter à leurs amours de jeunesse. Parmi tous les projets il faut aussi parler de *Solidarité*, un film documentaire qui suit les destinées de cinq femmes et hommes résilients après avoir été victimes de violences, écrit et réalisé par Stéphane de Freitas et produit par Valdes, Wagram Films. Sous le titre provisoire de *Paris est à nous*, un film initié par une campagne de crowdfunding sur Internet, une vraie histoire d'amour en temps réel tournée au fil de trois années dans un Paris d'aujourd'hui meurtri par les attentats et en proie aux troubles. Écrit (avec Remi Bassaler, Paul Saisset) et tourné par Elisabeth Vogler, produit par 21juin Cinéma, French Lab Agency et Les Idiots.

Dans un tout autre style nous produisons une doc-série basée sur les grandes affaires criminelles françaises comme le meurtre du petit Grégory en 1984. Gilles Marchand en est le showrunner tandis qu'Elodie Polo Ackermann en sera la productrice pour le compte d'Imagissime-Lagardère Studios.

Nous venons également d'annoncer la mise en production en 2019 d'une série créée par Aurélien Molas, co-écrite avec Gaia Guasti. Elle se passe en France en 1787. Alors qu'il enquête sur une série de meurtres mystérieux, Joseph Guillotin – le futur inventeur de la fameuse guillotine – découvre un virus inconnu : le sang bleu. Cette maladie qui se répand parmi les membres de l'aristocratie les mène à commettre des meurtres sur des petites gens et bientôt mener à la rébellion... Et si la Révolution française n'était pas arrivée comme on nous l'a toujours appris ?

Autant de projets, nombreux et aussi enthousiasmants les uns que les autres impliquant des auteurs et des producteurs talentueux !

Quels investissements allez-vous faire ?

Nous souhaitons continuer à investir dans les formidables talents et histoires françaises dans des genres et des formats différents. Parmi les projets sur lesquels nous travaillons et qui nous enthousiasment, beaucoup sont français ou européens.

Lorsque Netflix s'est lancé en France vous avez passé un accord avec la SACD concernant la rémunération des auteurs. De façon plus générale quelles relations et quelles pratiques comptez-vous avoir avec les auteurs ?

Les auteurs français sont à l'origine d'histoires fantastiques, originales et qui plaisent au plus grand nombre. Nous sommes très enthousiastes au sujet des projets que nous avons aujourd'hui avec tous les auteurs que



Tournage de la série *Plan Cœur*

j'ai cités et cherchons à en développer d'autres encore, qu'il s'agisse de productions originales, de coproductions ou de licences.

Nous prenons nos responsabilités pour rémunérer les auteurs au mieux et avons d'ailleurs travaillé dans ce sens avec les organismes français concernés. En effet, lorsque nous nous sommes lancés en France, nous avons signé des accords avec la SACD, l'ADAGP, la Sacem, la Scam et continuons à valoriser nos relations avec ces sociétés.

La France est souvent présentée comme le pays de l'exception culturelle. La chronologie des médias, les obligations d'investissement et de diffusion font partie de ce modèle. Que pense Netflix de ces règles ?

Nous nous sommes engagés pour devenir un contributeur significatif de la culture française. C'est pour cela qu'à notre arrivée dans l'hexagone en 2014 nous avons directement investi plusieurs millions dans l'écriture et l'industrie créative françaises. Nous avons récemment annoncé un total de 14 programmes et séries et également la licence de plusieurs contenus de diffuseurs français, donnant ainsi aussi l'opportunité à ces productions de dépasser les frontières et d'être vues hors de France. Alors que le paysage audiovisuel évolue, nous nous réjouissons de travailler avec tous les acteurs de l'industrie afin que l'exception culturelle française s'ajuste et s'adapte afin de défendre l'innovation et le grand « storytelling » à la française. ■

Klaire fait grr

“L’écriture sonore, ça offre une liberté incroyable, mais c’est aussi un peu vertigineux”

Prix SACD du podcast de fiction (pour *Mon prince viendra*) lors de la première édition du Paris Podcast Festival, l’humoriste, youtubeuse, podcasteuse Klaire fait grr s’est prêtée avec sérieux – si, si – au jeu des questions-réponses de la SACD.

Comment avez-vous commencé à écrire pour la radio, les podcast ?

Par hasard, à vrai dire. Ou plutôt, en n’écrivant pas ça ! Silvain Gire, le responsable éditorial d’Arte Radio m’a contactée un jour, et honnêtement je ne sais pas ce qu’il avait lu de moi, probablement un texte inoubliable du genre statut Facebook enragé à l’encontre des sacs poubelles qui craquent dans l’ascenseur pile au moment où on croise la gardienne. Mais je ne sais pas si vous devriez publier ça, ma vie trépidante pourrait faire des jaloux. Plus sérieusement, j’écrivais des formats courts audiovisuels et des chroniques papier à cette époque. Toujours est-il que j’ai discuté avec l’équipe d’Arte Radio, et ai finalement proposé un format de chroniquettes audio (c’est comme des chroniques mais en mal payé). Là, le chef a dit que c’était nul, puis que c’était pas pour eux, puis qu’il ne fallait pas s’y prendre comme ça... Mais il a signé.

J’ai finalement écrit une série de

chroniques le long de la campagne présidentielle de 2017, puis le reste s’est enchaîné au fil des envies : un podcast avec Elodie Font et des fictions. Là, j’écris un documentaire radio, parce qu’un sujet m’a titillée. Mais je dois dire que rien de tout ça n’était prévu, et que pour l’instant je découvre tout comme un bébé ourson, du genre « ahhh on peut écrire des fictions qui ne sont QUE sonores ? Ahh bah j’avais en faire alors ». Je sais, il n’y a pas de rapport avec les oursons, mais c’est mignon. Non ? NON ?

Qu’est ce qui caractérise l’écriture sonore pour vous ?

J’aimerais bien vous livrer mes secrets mais je ne sais pas si des gens qui ne trouvent pas les oursons mignons l’ont vraiment mérité...

Bon, sérieusement, l’écriture sonore pour moi c’est le royaume de la triche. Je veux dire qu’en écriture audiovisuelle, bien sûr, il y a du montage et tout ça, mais en son, c’est encore plus fou. Et ça, ça offre une liberté incroyable, mais c’est aussi un peu vertigineux.

Si on le compare à l’audiovisuel, ça peut avoir beaucoup d’avantages, il suffit d’un son de canette qui s’ouvre pour avoir l’idée d’une ambiance. Mais la grosse difficulté à mon sens, c’est que ça oblige parfois à sur-tricher pour être juste. Je m’explique : par exemple j’avais besoin d’un bruit de chat qui ronronne. Avec l’image, on aurait saisi tout de

suite, dans un livre, la phrase « le chat ronronne ». Eh bien en son seul, un vrai bruit de chat qui ronronne, ça ne se reconnaissait pas. Je vous ellipse quelques aventures, mais figurez-vous qu’un vibromasseur allumé avec des piles en fin de vie, LÀ, on reconnaît un ronronnement... Cette anecdote décrit bien mon ressenti : il n’y a rien pour nous aider donc chaque son doit être efficace.

Qu’est-ce qui vous inspire pour écrire ?

Tout, mais surtout, ne pas chercher l’inspiration. Bien sûr, on est parfois toutes et tous obligés de pondre des trucs sur commande, mais ce qui inspire vraiment, en général, c’est le truc qu’on ne cherchait pas. Avant de vous répondre, j’étais en train de penser à l’expression « Quand le chat n’est pas là, les souris dansent », et je me disais « les pauvres souris, j’espère que celles qui n’aiment pas danser ont le droit de faire autre chose genre une partie de Mario parce que moi, sérieux, si j’étais une souris et que le chat se barre, je serais pas la souris qui danse, je serais la souris accoudée au bar qui t’envoie des éclairs de haine si tu l’oblige à venir sur la piste sous prétexte que quand le chat n’est pas là GNAGNAGNA voilà. » [J’espère que ce pitch vaut dépôt à la SACD car je suis à ça d’écrire la BD].

Et un peu plus sérieusement, je



crois que comme tous les gens qui créent j'ai infiniment besoin de temps pour que mon cerveau vagabonde. Une idée super va parfois surgir en trois secondes mais seulement parce qu'il y aura eu du temps avant dédié à s'imbiber d'autres choses, rêver, s'instruire, s'exercer... J'insiste parce que les autrices et auteurs sont extrêmement précaires et que le vent de la start-up nation ne souffle pas vraiment dans le sens du temps de cerveau qui rêve. C'est infiniment nécessaire.

Comment démarrez-vous un projet d'écriture ? Est-ce un plaisir ? Du stress ? Du travail régulier ?

Je suis quelqu'un de très anxieux, c'est la base de mon fonctionnement donc en général je passe quelques nuits d'insomnies, quelques journées d'angoisses totale du cerveau qui erre, mais au moment où je commence, je ponde le truc assez vite. En fait, dès que je sais où je vais, je vais très vite et je perds la notion du temps, je mange

absolument n'importe quoi en pyjama collée à mon ordi pendant une semaine, et quand j'en décolle, j'ai fini mon truc d'une traite et on a changé de saison.

Vous jouez en ce moment le texte d'une autre sur scène. Bientôt le vôtre ?

Aucune idée ! Mais Louise Mey (qui a écrit *Chattologie*) m'a redonné le goût du spectacle vivant, en tout cas, qui est un support que j'avais totalement zappé. J'ai postulé à la bourse SACD pour une aide à l'écriture théâtrale (voyez comme je suis corporate) ! Et j'ai aussi un projet de chansons. Donc, tout devient possible, comme disait le poète.

Avez-vous d'autres projets de webséries ?

En ce moment je suis sur la planète radio et tant que personne ne trouve ma planque je reste là car c'est beaucoup plus facile à produire que de l'audiovisuel. Soyez sympa ne dites à personne où je suis et je partagerai ma Vache qui rit avec vous.

Repères

2014-2017 : *Dans ton flux* et *C'est chaud*, webséries (France Télévisions et Story Circus)

Depuis septembre 2017 : joue *Chattologie* de Louise Mey à la Comédie des Trois-Bornes (Paris), à Avignon puis au Café de la Gare (Paris)

2017-2018 : *Casser la voix* (chroniques sur Arte Radio), *Mycose the night* (podcast pour Arte Radio)

2018 : *Mon prince viendra* et *Mon prince à la mer* (Fictions sonores pour Arte Radio)

Avez-vous des thèmes de prédilection quand vous écrivez ?

J'ai beaucoup été secouée par les injustices sociales, et je le suis toujours, mais c'est plutôt pour de l'écriture « à chaud ». En termes de fiction, je crois que le quotidien est un truc qui m'inspire énormément... Je vous ai parlé de ma housse de couette ?

Et des auteurs ou œuvres qui vous ont donné envie, influencée ?

Je suis toujours très nulle à cette question car j'ai environ la culture d'un bretzel. Mais bon, en gros, quand j'étais jeune, le seul truc qui existait pour moi, c'était les chansons de Renaud. Et je pense que ça a marqué ma façon de fabriquer des histoires, c'est-à-dire que, pour moi, il y a de la poésie dans les gros mots. Dans les petits mots aussi d'ailleurs. Parfois, une histoire de crotte de chien peut tout dire de l'amour de son prochain. Et parfois, un bruit de perceuse à 7h du mat' mérite un pamphlet en alexandrin.

Aujourd'hui, sur le fond je suis davantage influencée par des travaux engagés, sur le genre, les droits des femmes, des minorités... Mais ma façon de raconter ça est profondément marquée par l'idée qu'on peut le faire avec humour, ou une vraie-fausse légèreté. ■



Vincent Dediennie parrain d'Un Artiste à l'École 2019

La huitième édition d'Un Artiste à l'École débutera le 13 février.

Cette année à nouveau, des artistes et auteurs retournent sur les bancs de l'école, du collège ou du lycée qu'ils ont fréquentés durant leurs jeunes années pour parler de leur parcours et des étapes clés de leur carrière. Un moment privilégié en matière de transmission qui se déroulera du 13 février au 13 juin. Une durée qui, « permet d'être au plus près des élèves et de mettre en place, pour chaque rencontre, un dispositif éducatif et artistique complet » précise Julie Carrère, directrice de l'association. Ce développement a été rendu possible grâce à la création de l'association Un Artiste à l'École, sur une initiative de la SACD (Pascal Rogard est d'ailleurs le Président de l'association).

Le programme de cette huitième édition est toujours pluri-disciplinaire, couvrant les domaines de la fiction, du documentaire, de l'animation, de l'écrit, des arts graphiques, de la musique et du spectacle vivant.

Un programme spécifique sera proposé avec la Fête du Court Métrage qui aura lieu du 13 au 19 mars.

Programme de l'édition 2019

Parrain : **Vincent Dediennie**, auteur et comédien, Lycée Hilaire de Chardonnet à Chalon-sur-Saône (71)

- 13 février, Lycée Jean Perrin et 19 mars, Collège Nicolas Flamel à Saint-Ouen-l'Aumône (95) : **Alex Jaffray**, compositeur et chroniqueur
 - 12 mars, Lycée Georges de la Tour à Metz (57) : **Sébastien Laudenbach**, cinéaste animation
 - 13 mars Lycée David d'Angers à Angers (49) : **Michel Ocelot**, cinéaste animation
 - 2 avril, Collège Notre-Dame Jeanne-d'Arc à Brive-la-Gaillarde (19) : **Olivier Masmonteil**, plasticien
 - 9 avril, Collège et Lycée int^{al} François 1^{er} à Fontainebleau (77) : **Laurent Tirard**, cinéaste
 - 11 avril, Lycée Pierre Corneille à La Celle-Saint-Cloud (78) : **Thomas Lilti**, cinéaste
 - 7 mai, Lycée des Flandres à Hazebrouck (59) : **Annie Degroote**, écrivaine
 - 27 mai, Collège Victor Hugo à La Celle-Saint-Cloud (78) : **Nadia Biquet**, compositrice
 - 3 juin, Collège Maryse Bastié à Vélizy-Villacoublay (78) : **Dominique Frot**, comédienne
- Et aussi:
Paul Cauet, dessinateur
Sophie Garric, autrice et comédienne
Bénédicte Guettier, illustratrice
Sophie Lemp, écrivaine
Nicolas Bary, cinéaste

Pourquoi Un Artiste à l'École ?

- Favoriser la transmission des savoirs en luttant contre l'intimidation sociale car la culture a encore aujourd'hui trop souvent une image élitiste, distante et éloignée.
- Faire de la pédagogie sur la démarche et les métiers artistiques en expliquant aux enfants un parcours personnel auquel ils peuvent s'identifier.
- Enrichir le lien entre les élèves et leurs établissements scolaires.
- Nourrir un projet artistique et pédagogique autour de l'artiste par un travail mené en lien avec les enseignants en amont et en préparation de la rencontre.



3 questions à... Vincent Dedienne

Qu'avez-vous envie de dire aux jeunes que vous allez rencontrer dans votre ancien lycée ?

J'ai envie de leur dire qu'on peut sortir indemne de cette atroce période qu'est le lycée ! Non, plus sérieusement, je n'ai pas forcément envie de leur dire des choses, j'ai envie de les regarder, de les écouter, de les connaître... Pour voir si je suis déjà devenu un vieux con...

Que rêviez-vous de faire à leur âge ?

Deux choses : du théâtre et l'amour.
Il y en a un des deux que j'ai fait mieux et plus vite.

Qu'est-ce qui vous paraît important de transmettre aux jeunes sur les métiers artistiques ?

Leur dire à peu près l'inverse de ce que dit Laurent Wauquiez et d'autres hommes politiques : que le théâtre, la musique, l'art, la contemplation, ne sont pas forcément des disciplines fantaisistes, qu'elles peuvent faire du bien, qu'elles peuvent changer parfois la course des étoiles, qui n'est pas soumise – elle – aux lois de la finance.

Sept ans en chiffres

Depuis sa création en 2012, Un Artiste à l'École a déjà touché, en sept éditions, près de 11 000 écoliers, collégiens et lycéens, et impliqué une bonne centaine d'auteurs et artistes représentant tous les genres de la création : fiction, documentaire, animation, reportages, musique, bande-dessinée, arts plastiques et spectacle vivant au travers de 120 rencontres sur l'ensemble du territoire.

2012 : 1^{ère} édition parrainée par **Gérard Krawczyk** ;
12 artistes rencontrent 659 élèves

2013 : 2^e édition parrainée par **Bertrand Tavernier** ;
15 artistes rencontrent 842 élèves

2014 : 3^e édition parrainée par **Jean-Claude Carrière** ;
15 créateurs rencontrent 980 élèves

2015 : 4^e édition parrainée par **Mohamed Hamidi** ;
19 artistes rencontrent 1 450 élèves

2016 : 5^e édition parrainée par **Philippe Faucon** ;
20 artistes rencontrent 2 000 élèves

2017 : 6^e édition parrainée par **Catherine Corsini** ;
20 artistes rencontrent 2 500 élèves

2018 : 7^e édition parrainée par **Julie Gayet**
17 artistes rencontrent 1 800 élèves

“À l'heure où la démocratisation culturelle s'impose comme une priorité politique, rien ne remplacera l'apport d'une relation directe entre un créateur et un élève. **Rien ne remplacera non plus ce qui fait la réussite de chaque rencontre : s'être assis à quelques décennies d'intervalle sur les mêmes bancs de la même école.** C'est une originalité qui fait sens et qui est notre marque de fabrique.”

Pascal Rogard,
Président d'Un Artiste à l'École (février 2018)

ÉDUCATION ARTISTIQUE



2018 : Jérôme Mesnager - Paris 8°

“Peu importe votre notoriété ou votre personnalité au collège, vous réussirez !”

Mélanie Duval, auteure jeunesse

2018 : Mélanie Duval - Saint-Paul-en-Chablais (74)



“Allez au musée, appropriiez-vous l’art, ouvrez les yeux ! Vous verrez, c’est magnifique !”

Jérôme Mesnager, street artiste



2015 : Mohamed Hamidi - Bondy (93)



2016 : Jean-Christophe Onno - Linxé (40)



2017 : Michel Hazanavicius - Paris 9°



2018 : Abdel Raouf Dafri - Wattignies (59)



2018 : Julie Gayet - Bois Colombes (92)

“Il n’y a pas assez de rencontres de ce genre dans les écoles françaises...
Très heureuse d’avoir été marraine !
Un Artiste à l’École c’est beaucoup d’émotion, de transmission et d’éducation.” **Julie Gayet**



2018 : Éric Toledano - Versailles (78)

“Un Artiste à l’École installe un fil invisible, unique entre les auteurs et la jeune génération ! L’identification est forte avec un ancien élève, le regard que l’on porte l’un sur l’autre est différent.” **Éric Toledano**



2017 : Emmanuelle Bercot - Paris 15°

Fonds SACD OCS Signature Acte II

Après une première édition réussie – 190 dossiers présentés et un projet lauréat en cours de finalisation – la SACD et OCS ont lancé le 14 janvier dernier le second appel à projets du Fonds SACD - OCS Signature.

La SACD et OCS poursuivent leur partenariat cette année avec la même ambition : découvrir, accompagner et soutenir les auteurs et les autrices dans leur processus de création d'une série inédite pour la télévision.

Cette année la SACD et OCS proposent aux auteurs et autrices d'explorer la thématique du **voyage dans le temps**. Thème phare de la science-fiction, le voyage dans le temps offre une multitude de possibilités fictionnelles : promesse de comédie, d'action, de drame ou d'aventure racontée sous le prisme de boucles temporelles, de destins qui bifurquent, d'histoires racontées par la fin ou encore d'univers parallèles. Nourrissant l'imaginaire collectif par la littérature, le cinéma, la bande dessinée mais aussi la télévision, avec ses multiples répercussions, philosophiques, poétiques, métaphysiques ou comiques, écrivains et cinéastes ont créé une floraison d'œuvres cultes telles que *La Ma-*

chine à explorer le temps, Retour vers le Futur, Un jour sans fin, Terminator, Minuit à Paris, Interstellar, Pile ou face, Legends of tomorrow, Les Visiteurs, Camille redouble, Code Quantum, L'Effet papillon, Doctor Who, Timeless, Frequency ou encore *Making History*. Il est à noter qu'avoir recours uniquement au flashback et au flashforward ne sera pas considéré comme un « voyage dans le temps » au sens entendu par la thématique de cette année.

Le Fonds SACD-OCS Signature toujours doté d'un budget de 50000 euros, vise à soutenir l'écriture de séries de 26 minutes originales, audacieuses et inventives. Les projets d'écriture présentés autour du thème du voyage dans le temps devront porter sur une première saison d'expression originale française, impérativement feuilletonnante composée de 8 à 12 épisodes centrés autour d'une intrigue principale bouclée à l'issue de la première saison.

Le Fonds SACD OCS Signature en deux étapes

La sélection des projets par un jury composé de 7 professionnels du monde de la fiction télévisée, se fera en deux étapes. Suite à l'appel à projets qui se tient jusqu'au **1^{er} mars 2019**, **5 projets** seront présélectionnés dans un premiers temps au printemps et recevront chacun **5000 euros** pour financer l'écriture de leur pilote.

Dans un second temps courant **juin 2019**, se fera la sélection d'**un seul lauréat** parmi les 5 projets présélectionnés qui recevra la somme de **25000 euros** pour écrire l'intégralité de la saison. ■

Comment déposer un projet ?

Le dépôt des dossiers s'effectue sur la plateforme www.fonds-sacd-ocs.fr

Élections SACD Mode d'emploi

La prochaine assemblée générale annuelle de la SACD se tiendra le 27 juin. Votre voix compte et pour l'exprimer, plusieurs modalités de vote s'offrent à vous.

L'assemblée générale annuelle de la SACD est un moment important. Fixée statutairement au quatrième jeudi du mois de juin, elle se tiendra cette année le **27 juin**. Votre participation est déterminante, que ce soit pour le vote des résolutions présentées ou pour l'élection de vos représentants au Conseil d'administration et à la Commission de surveillance. Vous disposez de quatre façons de voter :

- en séance le jour de l'AG,
- par voie électronique,
- par correspondance postale,
- par procuration.

Le vote électronique

Simple et rapide, il s'effectue à distance, sur le site Internet sécurisé dont l'adresse figurera sur votre convocation, lequel sera ouvert entre le **27 mai et 24 juin 2019** à midi heure de Paris (UTC +2). Pour y accéder et voter, il suffit de vous munir de votre identifiant et de mot de passe. Toutes ces informations vous seront rappelées dans la convocation qui vous sera adressée un mois avant l'AG.

La réforme statutaire du 28 juin 2018 a modifié les modalités d'envoi de la convocation individuelle : elle vous sera désormais adressée par mail. Si vous n'avez pas communiqué d'adresse électronique valide ou si vous

en faites la demande écrite (cf. "Contacts" ci-contre) au plus tard le **27 février 2019** (4 mois avant l'AG), elle vous sera envoyée par voie postale.

Le vote par correspondance

La réforme statutaire du 15 juin 2017 a mis fin à l'automatisme de l'envoi du matériel de vote aux associés, avec la convocation individuelle (art 37-II des statuts). Par conséquent, si vous souhaitez voter par correspondance postale, vous devez nous en informer par écrit (cf. "Contacts" ci-contre) au moins quatre mois avant la date de l'assemblée, soit au plus tard le mercredi **27 février 2019**, afin que le matériel de vote vous soit envoyé.

Le vote par procuration

Il vous permet de donner un mandat à un autre associé **de même catégorie** (auteur, héritier/légitaire ou cessionnaire) pour voter

en votre nom en séance.

Les procurations de vote sont valables pour une seule assemblée. Chaque associé, qui ne peut être porteur de plus d'une procuration, vote conformément aux instructions de vote qui lui sont données. Le formulaire de vote par procuration vous sera adressé avec votre convocation individuelle à l'assemblée et sera également accessible sur votre espace personnel. ■

Contacts

Pour obtenir votre convocation par voie postale ou le matériel de vote par correspondance, vous pouvez nous adresser vos demandes, en précisant vos coordonnées et votre numéro d'adhérent SACD, en nous écrivant à : **ag2019@sacd.fr** ou par courrier à : **SACD/Service Assemblée Générale 2019**
11 bis rue Ballu -75009 Paris

 PAR COURRIER	OU	 EN LIGNE	OU	 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Demande à faire avant le 27 février 2019 par courrier ou par mail à ag2019@sacd.fr		Du 27 mai au 24 juin 2019 à midi (heure de Paris)		Jeudi 27 juin 2019 soit même ou par procuration

Talents Force 8 au Groupe Ouest

En 2018 le Groupe Ouest a franchi le cap des 700 auteurs accueillis. Ce qui en fait le premier lieu d'accompagnement d'auteurs cinéma et de fiction en Europe*. PAR **CAROLINE COLLARD**

5500 m² dédiés à la narration, à l'image, à l'accompagnement des auteurs de cinéma, le tout à la pointe du Finistère. Ainsi se présente le Groupe Ouest, Film lab au service des talents et du cinéma de demain. Activité première de la structure : le coaching d'auteurs en résidence. Et une session phare pour les auteurs francophones : la Sélection annuelle. Ainsi ils sont près de 250 auteurs de cinéma à avoir déposé leurs projets pour la Sélection annuelle cette année mais seulement 8 pourront bénéficier d'un accompagnement en résidence d'avril à décembre prochains en terre bretonne.

Au Groupe Ouest, les auteurs sont en effet accueillis en résidence à Plounéour-Brignogan-Plages, en sessions de travail par groupes de huit à dix suivis par des scénaristes-consultants ayant l'expérience de l'accompagnement d'auteurs et du coaching d'écriture dans les réseaux internationaux du cinéma indépendant. Une organisation minutieuse pour qu'ils aillent au fond de ce qu'ils cherchent à raconter. Une méthode d'accompagnement

basée sur le partage et le collectif et la conviction que « de la qualité du travail d'accompagnement de ces auteurs d'aujourd'hui dépend la richesse et la force ce que nous donnerons à voir à nos enfants demain. »

« Le bouche à oreille entre auteurs marche très bien qu'il s'agisse des « coachs » ou des « coachés ». Ils se disent entre eux à quel point le travail effectué ici en collectif permet de gagner du temps en développement. La façon de travailler ici ensemble est symptomatique d'une façon de travailler adoptée plus largement par les jeunes générations d'auteurs. Une façon de travailler où le partage, le collectif ont leur importance. Et nous faisons école dans d'autres lieux, d'autres structures. Je me réjouis de cette épidémie sympathique de collectif ! » précise Antoine Le Bos, co-directeur de la structure (avec Charlotte Le Vallégant) et directeur artistique. Ce travail au plus près des auteurs vise également à renforcer dans ses fondamentaux un cinéma indépendant européen en recherche de nouveaux publics. Outre le coaching en résidence dans le cadre de la Sélection annuelle, le Groupe Ouest propose de nombreux workshops tout au long de l'année, qui entrent dans le champ de la formation professionnelle : "Scénario : puissance et âme"

Repères

60 % des premiers et deuxièmes long-métrages primés aux festivals de Cannes, Toronto, Locarno, Venise et Berlin sont passés par des structures comme le Groupe Ouest, Sundance Script, TorinoFilmLab.





pour le long-métrage, "Court-métrage et Narration", "Dramaturgie et Documentaire", "La Pré-écriture", "Bâtir un concept de série", etc. Il est également le créateur de LIM | Less is More, la plateforme européenne de développement de long-métrages à budget limité. Le programme a été créé en 2016 en partenariat avec la Belgique, la Pologne et la Roumanie ; ont rejoint l'aventure en 2018 la Norvège, la Lituanie et la Macédoine. « Au fil des ans nous accueillons des auteurs de plus en plus confirmés, y compris des auteurs qui ont déjà leur producteur. La dynamique des workshops renforce tous les auteurs, pas seulement lorsqu'ils sont débutants. Cela les auteurs l'ont compris. Ils ont compris l'intérêt de s'appuyer les uns sur les autres. Comme dans une mêlée de rugby ! » conclut Antoine Le Bos. ■

* Depuis 2016 le Groupe Ouest est devenu le premier en Europe en terme de nombre de cinéastes coachés.

FESTIVALS

FÉVRIER



FESTIVAL INT^{AL} DU COURT MÉTRAGE DE CLERMONT-FERRAND

La 41^e compétition nationale propose cette année 54 films dont 22 réalisés ou co-réalisés par des femmes. Une compétition très diverse dans ses narrations et ses techniques. L'animation sera particulièrement bien représentée, avec 15 films. Pas moins de 76 films figurent quant à eux dans la compétition internationale. Soutien fidèle du court-métrage, la SACD y décernera le Prix SACD de la Meilleure première œuvre de fiction d'expression française et le Prix SACD du Meilleur film d'animation francophone lors de la cérémonie de clôture, le samedi 11 février. Le 6 février, à 9h30, salle Georges Conchon, la SACD animera un atelier *Zoom sur mon premier contrat*, pour aider les auteurs dans leurs démarches.

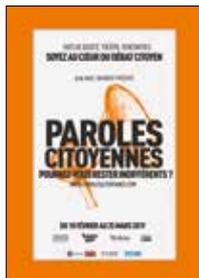
Du 1^{er} au 9 février,
Clermont-Ferrand.
www.clermont-filmfest.com



FESTIVAL DES CRÉATIONS TÉLÉVISUELLES DE LUCHON

Pour sa 21^e édition le Festival de Luchon célèbre toujours la fiction sous toutes ses formes : unitaires, séries, mini-séries, programmes courts, webséries, séries digitales (web, mobiles et plateformes). La SACD soutient la programmation de cette manifestation qui se veut ouverte aux professionnels comme au grand public, avec de nombreuses avant-premières, rencontres-débats, tables rondes, master classes, séances coup de cœur ou hommages...

Du 6 au 10 février, Luchon.
www.festivaldeluchon.tv



FESTIVAL PAROLES CITOYENNES

En créant le festival Paroles citoyennes en 2018, Jean-Marc Dumontet souhaitait « rassembler, durant un mois, artistes, auteurs et spectateurs autour de spectacles engagés, en prise directe avec les enjeux de notre société ». Avec deux conditions : donner la parole aux auteurs contemporains et favoriser la rencontre entre les équipes artistiques et le public. La 1^{ère} édition a rassemblé 70 artistes et 6 000 spectateurs autour de grandes valeurs : le dialogue, l'exigence, le savoir et la parité. Cette 2^{de} édition fera écho, à nouveau, aux grandes questions qui bousculent notre société : les migrations, la tolérance et le discours sur les religions, le rôle de la justice dans le lien social, l'égalité des droits.

Du 18 février au 25 mars,
Théâtre Antoine, Théâtre Libre et Bobino, Paris.

MARS



CARTOON MOVIE

Créé en 1999, Cartoon Movie est un rendez-vous incontournable pour les créateurs, producteurs, distributeurs et autres acteurs du cinéma d'animation au niveau européen. Il propose de nombreuses sessions de pitches allant du simple concept au projet en développement ou au projet en début de production. Depuis la création de l'événement, 325 films ont ainsi bouclé leur financement, pour un budget total de 2,1 milliards d'euros.

Du 5 au 7 mars, Bordeaux.
www.cartoon-media.eu



SÉRIES MANIA

Créé en 2010, Séries Mania n'a cessé de se développer jusqu'à accueillir plus de 55 700 spectateurs et plus de 2 000 professionnels français et étrangers en 2018, pour sa première année à Lille après des années à Paris. Exclusivement consacré aux séries il s'est imposé comme un événement grand public et professionnel. Ainsi, pendant 9 jours des lieux emblématiques de la métropole lilloise accueillent une centaine de projections (dont les deux compétitions, officielle et française), des avant-premières, des conférences, des rencontres... De quoi faire le plein de séries.

Du 22 au 30 mars, Lille.
www.seriesmania.com



FRENCH FILM FESTIVAL

27^e édition pour ce festival qui se donne comme mission de promouvoir la langue, le cinéma et la culture française aux États-Unis en général et dans les circuits éducatifs en particulier et favoriser des partenariats professionnels autour de la culture des films français. En 26 éditions le festival a ainsi accueilli plus de 850 réalisateurs, scénaristes, acteurs, artistes et techniciens et porté aux yeux des spectateurs plus de 700 films français et francophones.

Du 28 au 31 mars,
Richmond University, USA.
<http://frenchfilmfestival.us>

AVRIL



VALENCE SCÉNARIO FESTIVAL INT^{AL} DES SCÉNARISTES

Présidé par Nathalie Baye, Valence scénario-Festival international des scénaristes est avant tout un lieu de réunion entre les scénaristes et plus de 600 professionnels du secteur (producteurs, réalisateurs, distributeurs, agents, comédiens, compositeurs, musiciens, etc.). Un lieu de rencontres, d'échanges, d'innovation qui propose un marché professionnel (Marché Interactif de l'Image et de l'Écrit), des présentations publiques de projets, des conférences, des programmes d'action culturelle etc.

Et deux compétitions :

- La compétition Création, qui récompense les meilleurs projets de scénario des talents émergents de chaque catégorie (long métrage, court métrage, animation, série, web, création interactive, musique pour l'image).
- La compétition Film, qui récompense pour sa part la qualité d'écriture (scénario et musique) de longs métrages.

Du 3 au 6 avril, Valence.

www.scenarioaulongcourt.com

SPECTACLES

FÉVRIER



DÉSAXÉ

Depuis la prison de Fleury-Mérogis, "l'homme" écrit une lettre à ses parents dans laquelle il leur fait ses adieux et revient sur son parcours. Dernières confessions d'un homme pour "laver sa mémoire". Il parle de son enfance en Algérie, du terrorisme, de la mort à laquelle il a miraculeusement échappé, sa fuite avec sa famille vers la France, de la Cité des 3000 à Aulnay-sous-Bois où le destin les a propulsés.

Un texte d'Hakim Djaziri mis en scène par Quentin Defalt et ayant bénéficié du Fonds SACD Théâtre.

**Le 12 février à 20h30,
Théâtre Jacques Prévert,
Aulnay-sous-bois (93).**



YSTERIA

Parler de l'hystérie, c'est aussi retracer l'interminable histoire du sexisme. Sur ce thème, l'acteur, auteur, metteur en scène, musicien franco-britannique Gérard Watkins crée un spectacle-performance qui agit comme un électrochoc. Dans un décor médical, des psychiatres tentent de percer le mystère de deux de leurs patients atteints d'hystéries de conversion : âgés de 20 à 25 ans, ils connaissent des difficultés, leur difficulté à s'adapter au monde des adultes, au marché du travail ou aux secousses du désir amoureux. Les séances publiques, sur le modèle des fameuses "Leçons du mardi" de Charcot à la Salpêtrière, prennent sur le plateau la forme de performances hautement théâtrales. Un spectacle ayant bénéficié du Fonds SACD Théâtre.

**Du 7 au 16 mars,
Théâtre national
de Bordeaux en Aquitaine.**

MARS



CIRCUSNEXT

Sous le label CircusNext, une vingtaine de partenaires européens soutiennent la créativité de jeunes circassiens. Après un processus de sélection, six lauréats présentent, à l'occasion de ce temps fort, des extraits aboutis de leurs futures œuvres. Pour chacun des deux programmes, trois présentations d'une demi-heure offrent un aperçu de ce qui s'invente en Europe, chez les nouveaux créateurs de cirque contemporain. Cette édition de CircusNext est augmentée d'un parcours du spectateur, organisé avec l'Espace Cirque d'Antony et L'Académie Fratellini de Saint-Denis. CircusNext bénéficie du soutien de l'Union européenne.

**Du 14 au 16 mars,
Théâtre de la Cité
Internationale, Paris.**

© MILANZIPIURA

Calendrier des Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD soutient la création au travers de Fonds financés par son action culturelle.

FONDS SACD THÉÂTRE

Ce Fonds d'aide à la production a été créé en 2005 par le Conseil d'administration de la SACD pour soutenir des projets issus du théâtre privé et du théâtre public : 12 créations théâtrales contemporaines.

Il encourage la production d'œuvres audacieuses qui reflètent la diversité des écritures contemporaines, afin qu'elles soient jouées sur scène et qu'elles rencontrent ainsi un large public.

Dépôt des dossiers :
du 15 février au 15 avril 2019

FONDS SACD FRANCE EUROPE SÉRIES

En 2017, la SACD crée un fonds pour soutenir l'écriture et le développement de projets audiovisuels de séries ou de mini-séries de fiction de langue française à vocation européenne. Suite au succès de la première édition, le Fonds SACD France Europe Séries poursuit sa volonté de soutenir et d'accompagner les auteurs dans leur écriture.

Les projets de séries ou de mini-séries de fiction déposés pour le Fonds doivent être des œuvres originales, inédites et écrites en langue française, de formats ou de durées libres, à partir de 26' par épisode. Ils doivent être présentés par des auteurs et des autrices ayant déjà eu une œuvre audiovisuelle produite et diffusée.

Deux phases de versement d'une aide à l'écriture rythmeront le Fonds : dans un premier temps 12 projets seront pré-sélectionnés et recevront 9 000 euros d'aide afin de ré-écrire et de proposer un projet plus abouti. Le jury élira ensuite dans un second temps, 5 lauréats, qui recevront chacun 14 500 euros d'aide à l'écriture. Ces 5 lauréats disposeront de 3 mois pour rendre une continuité dialoguée. Les lauréats seront accompagnés pendant toute la durée du Fonds (résidences d'écriture organisées par le Festival de la Fiction à La Rochelle, recherche de producteurs).

Dépôt des dossiers :
du 4 février au 15 mars 2019

Déposez votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD :
<http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

Magazine des auteurs N°185 • Hiver 2019

Directeur de la publication :
Pascal Rogard

Rédactrice en chef :
Catherine Vincent

Coordination éditoriale :
Caroline Collard

Conception graphique :
Dimaj Studio

Impression : Escourbiac (Graulhet)

Couverture : Le Goff & Gabarra

SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09
magazinedesauteurs@sacd.fr
Tél. : 01 40 23 44 55

Conseil d'administration 2018-2019

Présidente :
Sophie Deschamps

Première vice-présidente :
Brigitte Bladou

Vice-présidents :
Brigitte Buc (théâtre)
Caroline Huppert (télévision)
Laurent Tirard (cinéma)
Alain Stern (télévision)
Catherine Verhelst (musique et danse)

Administrateurs délégués :

Catherine Cuenca (création interactive),
Luc Dionne (Pdt du comité canadien),
Jean-Luc Goossens (Pdt du comité belge)
Frédéric Michelet (arts de la rue),
Jani Nuutinen (cirque), Éric Rondeaux
(animation), Catherine Tullat (radio),
Panchika Velez (mise en scène)

Administrateurs :

Nelly Alard, Marion Aubert, Sylvie Bailly,
Jean-Xavier de Lestrade, Michèle Dhallu,
Valérie Fadini, Graciane Finzi, Laurent
Heynemann, Arthur Joffé, Laurence
Katrian, Corinne Klomp, Joanne Leighton,
Mathilde Maraninchi, Marie-Castille
Mention-Schaar, Blandine Pélissier,
Dominique Sampiero.



MAISON FONDÉE EN 1802

MAISON CAPITAIN-GAGNEROT

LADOIX

PERNAND-VERGELESSES

ALOXE-CORTON

SAVIGNY

SAINT ROMAIN

VOSNE-ROMANEE

CORTON

CLOS VOUGEOT

ECHEZEAUX

38 Route de Dijon

21550 LADOIX-SERRIGNY

Tel. +33(0)3 80 26 41 36

contact@capitain-gagnerot.com

www.capitain-gagnerot.com



UN COMBAT
POUR
LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

www.sacd.fr

Rejoignez-nous sur

Facebook

www.facebook.com/sacd.fr

Suivez-nous sur

Twitter

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

Instagram

[@sacdparis](https://www.instagram.com/sacdparis)

SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES